

ventes publiques de taureaux, les programmes de contrôle d'aptitudes d'après les normes de qualité en vue de l'insémination artificielle, la surveillance des associations d'emboucheurs, l'enregistrement et l'inspection des flétrissures, l'octroi de permis aux bouchers, marchands de bestiaux, parcs à bestiaux et techniciens de l'insémination artificielle, les districts de fourrières et la vente des bêtes à cornes. La vérification, le classement et l'achat de matières premières par les établissements laitiers sont réglementés, tout comme les normes de construction, de fabrication, de transformation, d'hygiène et de température pour les laiteries et les usines de congélation d'aliments. Un service de contrôle des bovins laitiers est offert aux agriculteurs pour les guider dans leur programme d'élevage, d'alimentation et d'élimination, et des analyses chimiques et bactériologiques sont effectuées en vue de l'élaboration de directives à l'intention de l'industrie. Des permis sont délivrés aux accoueurs, aux grossistes, aux premiers réceptionnaires et aux camionneurs, et on applique des programmes de répression de la typhose et de la pullorose chez les poules et dindes couveuses. On exécute également des programmes de vulgarisation, et on effectue des études de coûts, des tests et des enquêtes sur les maladies ainsi que des travaux de recherche concernant l'industrie avicole.

La Division des services vétérinaires diagnostique les maladies du bétail et de la volaille, effectue des enquêtes sur l'évolution des maladies, offre un service de conférences à l'Université de l'Alberta et à d'autres groupes, encourage les politiques visant la répression de la vibriose et de la mammite, l'inspection des parcs à bestiaux et l'hygiène des porcs, administre le règlement sur l'élevage des animaux à fourrure et la vente des peaux, et aide les éleveurs d'animaux à fourrure en matière de soins, de gestion et d'amélioration des races.

La Division de l'irrigation aide sur le plan technique et professionnel les agriculteurs dans les districts d'irrigation afin d'encourager et d'assurer la rentabilité des fermes irriguées par l'application de meilleures méthodes de conservation et de gestion des terres et des ressources en eau, en main-d'œuvre et en capital disponibles; elle a également pour fonctions de recommander des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant à l'amélioration générale du système d'irrigation.

**Colombie-Britannique.** Le ministère de l'Agriculture comprend quatre Divisions: Administration, Production et Commercialisation, Services spéciaux et Services généraux. La Division de l'Administration comprend les Secteurs de la comptabilité et du personnel. La Division de la production et de la commercialisation comprend les Secteurs des marchés et de la statistique, des volailles, des grandes cultures, de l'horticulture, de l'apiculture, de la gestion agricole, de la vulgarisation et de l'élevage. Les Services spéciaux comprennent le génie agricole, les sols, l'entomologie, les maladies des plantes, les soins vétérinaires, l'industrie laitière et l'épanouissement de la jeunesse. Les Services généraux regroupent les autres Secteurs: services d'information, finances agricoles, Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), enseignement agricole, crédit agricole, développement de l'industrie agricole et gestion des biens. L'Office du lait de la Colombie-Britannique et l'agent d'administration sont comptables directement au sous-ministre.

En plus du siège social situé à Victoria, le ministère compte 19 bureaux régionaux dans différentes parties de la province, un laboratoire de services vétérinaires et une station de tests sur les volailles à Abbotsford, une station de tests sur les bovins de boucherie à Kamloops et des laboratoires laitier et entomologique à Vancouver et Cloverdale respectivement. Il existe des installations pour l'analyse des sols à Kelowna.

### 11.3.2 Écoles d'agriculture

Toutes les provinces du Centre et de l'Ouest canadiens ont des collèges d'agriculture affiliés à des universités qui offrent des cours menant à des diplômes en sciences agricoles et en économie domestique, ainsi que des cours de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. L'Université de la Colombie-Britannique possède une faculté des sciences agricoles; les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont leurs collèges de médecine vétérinaire. De plus, toutes ces provinces ont des écoles d'agriculture ou des cours menant à un diplôme qui donnent une formation de base aux jeunes gens qui se destinent à l'agriculture ou aux affaires agricoles.

En Alberta, trois collèges d'agriculture offrent divers programmes. Au Québec, l'enseignement des sciences agricoles est dispensé par les Universités Laval et McGill. Le ministère de l'Éducation, par l'intermédiaire de deux CEGEP, dispense un cours de gestion de la ferme et d'entreprises agricoles; de plus, 15 commissions scolaires offrent au niveau